

de membres du premier Etat de la duché de Brabant, ayant veu & examiné le traité & accord fait à Munster, au mois de Janvier dernièrement passé, entre le seigneur comte de Pegnaranda, comme ambassadeur extraordinaire & premier plénipotentiaire pour la paix générale, au nom de Sa Majesté, d'une part, & messire Jean de Knuyt, chevalier, seigneur du vieux & du nouveau Vosmar, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire des sieurs Etats-Généraux des Provinces-Unies pour ledit traité de la paix, au nom du feu seigneur prince d'Orange d'autre; étant ledit traité couché cy-dessus & signé, tant par lesdits seigneurs contractans, que par le sieur archevesque de Cambray, aussy ambassadeur extraordinaire de sadite Majesté, iceux soubsignés, à la réquisition du sérénissime prince, Léopold-Guillaume archiduc d'Autriche, au nom de Sa Majesté, comme son lieutenant gouverneur-général du Pays-Bas & de Bourgoigne, ont promis & promettent par cette, de procurer que Sa Majesté accomplisse le susdit traité selon sa forme & teneur. Fait à Bruxelles ce 30 d'Aoust 1647. Estoit signé: Jacques, archevesque de Malines: Gaspar, évesque d'Anvers: Chrysostome, abbé de saint Michel: Christophore, abbé de Grimberge: Augustin, abbé de Tongerlo: Martin, abbé de Dilligem: Winand de la Mareille, abbé de sainte Gertrude. „

Collationné à son original par moy, conseiller secrétaire & greffier de Son Altesse. Buysero.

---

prélats aux Etats est une nouveauté, de vouloir bien se détromper par la lecture de cette piece.